Ecrit par Echo du Mardi le 21 juillet 2023

Charles & Alice mise sur l'énergie solaire



Face à la crise énergétique, l'entreprise Charles & Alice, tout comme de nombreux industriels, a décidé de diversifier ses sources d'énergie. Ainsi, la société drômoise à opter pour les énergies renouvelable, et notamment l'énergie solaire, pour ses sites drômois et vauclusien.

Le site de production de Monteux, en Vaucluse, acquis par l'entreprise en 2021, est désormais doté de 1178 modules photovoltaïques, posés notamment sur des ombrières et des bâtiments de stockage. Installés sur 2200 m², ces panneaux solaires permettent d'éviter jusqu'à 34 424 tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 124 foyers.

Lire également : 'Monteux : un nouvel atelier de production pour Charles & Alice'

Charles & Alice a également opté pour l'énergie solaire sur son site d'Allex, dans la Drôme, avec

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 21 juillet 2023

l'installation de 1 328 modules photovoltaïques sur une surface de 2 419 m². L'énergie produite sur l'année par ces panneaux représentera la consommation électrique de 129 foyers par an, soit l'équivalent de 35 676 tonnes de CO2 économisées par an.

« Nous sommes en recherche constante de solutions pour parvenir à réduire notre consommation et notre empreinte carbone », a affirmé Fabien Ployon, directeur industriel de Charles & Alice. Depuis 2018, le groupe a installé 7 600 m² de panneaux photovoltaïques, ce qui représente une réduction de 86 tonnes d'émissions de CO2 par an. Ces installations représentent 10% des besoins en électricité de l'entreprise.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !